

Michael Ringier

Präsident des Verwaltungsrates Ringier AG

Swissprinters-IRL-Renens
Monsieur le Président de la Commission du personnel
Jean-Marc Dewarrat
Ch. du Closel 5
1020 Renens

21 septembre 2012

Monsieur le Président,
Cher Monsieur,

Je vous remercie pour votre lettre du 14 septembre, qui m'est bien parvenue et a retenu toute mon attention.

J'avoue que vos propos m'ont étonné : les conditions de départ que nous offrons à nos collaborateurs sont, pour l'essentiel, celles du plan social Ringier qui a été régulièrement négocié avec les représentants de notre Commission du personnel, comme le prévoit l'usage dans notre maison. Il s'agit là d'un vrai plan social qui a d'ailleurs souvent été considéré comme généreux par les syndicats auxquels nous avons eu à faire. Par gain de paix et dans un esprit constructif, nous avons encore accepté d'améliorer substantiellement notre offre. Dès lors nous considérons que les négociations avec la Commission du personnel sont closes.

Je me vois donc obligé de décliner votre demande de médiation.

En vous remerciant pour votre compréhension, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, cher Monsieur, l'expression de mes meilleurs messages.



Michael Ringier